



Planète Paix

Avec conviction, nous réussissons là où les autres n'ont pas réussi

Organisation pour la promotion des Droits Humains, le bien-être Social, la recherche et la promotion de la Paix dans le monde

SOMMET DES JEUNES CHAMPIONS POUR LA PAIX, LA SECURITE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE



ABIDJAN (COTE D'IVOIRE) 15 - 17 NOVEMBRE 2018



Description :

Nous, Jeunes Champions, réunis à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 15 au 17 Novembre 2018, à l'American Space avec la participation des Institutions nationales et Internationales avec l'appui de l'Etat de Côte d'Ivoire et de l'Ambassade des Etats Unis en Côte d'Ivoire, renouvelons notre engagement en faveur de la Paix, de la Sécurité et du Développement Durable pour tous les humains présents et à venir.

Sommet des Jeunes Champions pour la Paix, la Sécurité et le Développement Durable- Abidjan 2018
Young Champions' Summit for Peace, Security and Sustainable Development- Abidjan 2018

SOMMAIRE

NOS REMERCIEMENTS	3
RAPPORT DE LA 1^{ere} JOURNEE	7
1er panel: Sous-Thème: Corruption	11
2ème et 3ème panels: Sous-Thèmes:	
Migration Climatique et déforestation-lutte contre la pauvreté	12
4ème panel: Sous-Thème 4: Autonomisation de la femme	14
5ème panel: Sous-Thème 4: Extrémisme violent et le Terrorisme	15
RAPPORT DE LA 2ème JOURNEE	17
Stages des Participants (es).....	18
Panel de Participants (es): Restitution des Stages	23
Echanges et Partage d'Experiences.....	25
RAPPORT DE LA 3ème JOURNEE	28
Emissions à la Radio	29
La Déclaration de la 3ème JOURNEE	31
DECLARATION FINALE	33
LA CORRUPTION.....	36
LA MIGRATION CLIMATIQUE	41
LA DEFORESTATION ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	48
L'AUTONOMISATION DES FEMMES	52
L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME.....	57

NOS REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réussite du Sommet des Jeunes Champions notamment aux organisations et



aux experts ayant assisté à nos deux rencontres tenues à Abidjan, en 2017 et 2018. Nous remercions chaleureusement l'Etat de Côte d'Ivoire¹, l'Ambassade des Etats Unis en Côte d'Ivoire, la CEDEAO, le PNUD, la Chair UNESCO pour la Culture de la Paix, la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix, la Commission Electorale Indépendante de Côte d'Ivoire, la Haute Autorité pour la bonne gouvernance, Amnesty International-

Côte d'Ivoire, l'Université Félix Houphouët Boigny, le Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP), l'Union Africaine ; pour leur confiance et leur soutien tout au long de ce programme.

Nous sommes aussi redevables envers les Institutions² et les panélistes qui nous ont accordé un temps de stage, leurs expertises, expérience et permis d'utiliser leurs supports de communication ;

Nous saluons le soutien sans faille, de la RTI, de la Radio de la Paix, de la Radio YOPOUGON, Newline Communication Group et d'OGK Multy service pour la couverture de l'événement et les temps d'antenne offerts ;

Nous félicitons de la tenue de ce Sommet des Jeunes Champions, témoignant ainsi de la force de l'engagement des Jeunes qui se sont déplacés par eux-mêmes, pour eux-mêmes et par leur propre moyen jusqu'à Abidjan pour apporter leur contribution et expérience. Leur diversité concourt à la richesse des travaux ;

Conscients des défis auxquels sont confrontés nos différents pays et formulant le vœu de répondre aux aspirations légitimes de nos populations, en particulier des jeunes et des femmes, au développement durable, à une croissance partagée, à la préservation de l'environnement ;

Convaincus de l'impérieuse nécessité de renforcer la cohésion de nos sociétés et de promouvoir les valeurs de paix, de solidarité, de démocratie et les droits de l'Homme, en accord avec les normes internationales et nationales existant ;

¹ Le Ministère de l'intérieur et de la sécurité, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le Secrétariat d'Etat chargé du service civique

² Le REDD+, la SODEFOR, l'ONG Empow'her, Commission Nationale de Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire

Nous, les Jeunes Champions, nous nous sommes réunis à Abidjan-Côte d'Ivoire pour notre Sommet annuel les 15, 16 et 17 Novembre 2018. Guidés par nos valeurs



et nos principes communs, nous sommes déterminés à travailler en étroite coopération pour relever les défis économiques et politiques internationaux complexes de notre temps. Nous sommes attachés aux valeurs de liberté et de démocratie, ainsi qu'à leur universalité, à l'état de droit et au respect des droits humains et nous sommes résolus à promouvoir la Paix, la Sécurité et à œuvrer pour le Développement Durable.

D'où le «**Young Champions' Program for Peace, Security and Sustainable development**» ou le Programme des Jeunes Champions pour la paix, la sécurité et le développement durable qui est en effet :



Un programme théorique et pratique annuel de trois (03) jours de renforcement des capacités, de formation, d'information, de sensibilisation, d'autonomisation des jeunes, de partage d'expérience pour la Paix, la Sécurité et le Développement Durable. Il intègre des fora internationaux et nationaux de jeunesse pour un meilleur partage d'expérience sur des questions d'actualité. Les actes issus de ce programme permettent aux participants d'impacter plus

efficacement et d'une façon positive leurs différentes communautés. Il comprend des panels et des stages de quelques heures dans des services ou Institutions à l'effet de permettre aux stagiaires de s'enrichir d'expériences pratiques et savoir-faire.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans les pages qui suivent les éléments essentiels qui ont marqué le Sommet des Jeunes Champions pour la Paix, la Sécurité et le Développement Durable qui s'est déroulé à Abidjan les 15, 16, 17 Novembre 2018 et dont nous avons eu l'honneur d'être l'Initiateur. Cet événement unique, a connu la présence et la contribution de cent trente-deux (132) personnes participants(es), issues de douze (12) pays et de trois (3) continents³. Le Sommet des Jeunes Champions s'est inscrit comme un moment important dans la construction et le renforcement de coalitions d'acteurs sur les grandes questions d'actualité comme Corruption, Migration Climatique, Déforestation, Lutte contre la pauvreté, Autonomisation de la femme, Extrémisme violent et le terrorisme et, c'est une grande satisfaction d'avoir démontré cette capacité collective des acteurs non-étatiques, dans leur diversité, à échanger, forger des réponses communes et s'exprimer ensemble. Ce Sommet a représenté un moment de travail approfondi, avec des stages de 4 heures dans sept (07) Institutions, cinq (05) panels d'expert et deux (02) panels de restitutions, et a débouché sur une Déclaration commune et concertée. Les résultats de ces trois (03) jours de rencontre sont rassemblés dans ce document et disponibles sur internet (www.planetepaix.org) :

- la Déclaration du Sommet des Jeunes Champions a porté sur l'importance d'une approche participative, inclusive et concertée de la lutte contre Corruption, Migration Climatique, Déforestation, Lutte contre la pauvreté, Autonomisation de la femme, Extrémisme violent et le Terrorisme et sur le lien indissociable avec les enjeux de développement,*
- les engagements forts des participants*
- les propositions précises, nourries de l'expérience d'actions de terrain, sur les grands thèmes susmentionnés. Par la diffusion de ces éléments nous espérons que d'autres partenaires rejoignent la plateforme et adhèrent à la Déclaration du Sommet des Jeunes Champions. Nous formulons le vœu, avec l'ensemble des participants (es), de faire vivre la dynamique créée, de renforcer les engagements, et de transformer les propositions du Sommet en avancées lors du prochain Sommet au Bénin. Avec tous les Jeunes Champions, nous restons très engagés pour la réussite du Sommet de Novembre 2019 et œuvrons pour qu'il soit un succès, mais surtout, qu'après ce moment de rencontre, tous ceux qui ont capacité à agir, renforcent encore leurs interventions. La résolution de toutes ces questions d'actualité nécessite l'engagement résolu de chacun, la coopération au-delà des intérêts particuliers. C'est le message fort du Sommet, et encore une fois, nous voulons exprimer à toutes et à tous un grand merci pour leur participation et contribution.*

³ Afrique, Amérique, Europe

SOMMET DES JEUNES CHAMPIONS 2018
Pour la Paix, la Sécurité et le Développement Durable
Du 15 au 17 novembre 2018

RAPPORT DE LA 1ere JOURNEE

CONTENU :

- **Accueil et installation**
- **Allocutions**
- **Pause-café**
- **1er Panel**
- **Pause-déjeuner**
- **2^e et 3^e Panels**
- **Pauses café et déjeuner**
- **4^e et 5^e Panels**
- **Dîner**

**Lieu : American Space de l'Université Félix Houphouët Boigny (FHB) de
Cocody (Abidjan)**

Le Jeudi 15 novembre 2018, de 08 heures à 21 heures 15 minutes, s'est tenue, au Centre American Space de l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, la première journée de l'édition 2018 du Sommet des Jeunes Champions pour la paix, la Sécurité et le Développement Durable, organisée par l'ONG PLANETE PAIX.

Ce sommet a connu la participation de cent trente-deux (132) jeunes venus de douze (12) pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe.

DEROULEMENT

➤ Accueil et installation

Dès 07 heures, les premiers participants(es) ont commencé à arriver. Plusieurs délégations étaient présentes, parmi lesquels le Benin, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo. Tous les participants(es) après avoir satisfait aux formalités d'enregistrement et après avoir récupéré leurs badges ont été installés dans la salle de l'American Space de l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody.



➤ Allocutions

La série des allocutions a démarré à l'arrivée du Ministre de la Jeunesse de Côte d'Ivoire, M. Touré Mamadou, à 09 heures.

Ainsi, sous la conduite du Maître de cérémonie Soro Chance, se sont succédés au pupitre :



- M. Mérieux YAO, Directeur du Centre American Space,



- M.SIDIBE BAKARY, Représentant du Secrétaire d'Etat Ivoirien, chargé du service civique,



- M. Achille COMOE, Président de l'ONG PLANETE PAIX,



- M. Mamadou TOURE, Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi de Côte d'Ivoire.



Il s'en est suivi une pause-café de 09 heures 45 minutes à 10 heures 25 minutes.

➤ **Panels**

Nous avons par la suite eu droit à cinq (05) panels avec une pause-déjeuner après le premier et une pause-café après le troisième. Notons que chaque panel a été suivi de questions-réponses.

• **1^{er} panel : Sous-Thème : Corruption**

Le premier panel qui a débuté à 10h 30 minutes a eu comme intervenants :



- **M. Oussou Camus Attah**, Secrétaire Général du Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT) qui a évoqué le financement des partis politiques. Il a insisté sur le fait que les partis politiques enrichissent les débats politiques, participent à la bonne gouvernance, jouent un rôle de contre-pouvoir et de régulation. En Côte d'Ivoire, les partis politiques sont financés soit par les

dons, legs, par les cotisations des militants soit le financement de l'Etat a-t-il ajouté.

- **M. Arsène Adopo**, ancien Full Bright des USA, a abordé le sujet de la Corruption et du Développement Economique. Il nous a rappelé que la corruption n'encourage pas l'investissement économique, ne permet pas la création d'emploi, augmente les prix des produits sur le marché. Pour remédier ce fléau, il faut créer des systèmes qui découragent la corruption, mettre l'accent sur l'Education, communiquer sur les sanctions prises à cet effet.

- **M. Goua Koffi**, commissaire principal à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance de Côte d'Ivoire a présenté la question de la corruption et du blanchiment d'argent. Le blanchiment d'argent consiste à rendre légitime de l'argent qui provient de la corruption. il s'agit également d'éloigner des fonds illégaux de leur origine.

Suite à ces différentes présentations, s'en est suivie une série de questions.

Après ce premier panel, aux environs de 13 heures, les participants(es) ont été convoyés au Restaurant « **La référence** », sis au Quartier Cocody Danga, près de la Radio Télédiffusion Ivoirienne (RTI) pour le déjeuner.

Les panels ont repris au retour des participants à 14h 45 minutes.

- **2^{ème} et 3^{ème} panels : Sous-Thèmes : Migration Climatique et déforestation-lutte contre la pauvreté**



De 14 heures 50 minutes à 16 heures 25 minutes, les deuxième et troisième panels (couplés) ont vu se succéder les panélistes suivants :

- **Robert Flexner (Expert en Agroforesterie)**

Pour M. Flexner l'Agriculture Durable doit prendre en compte l'aspect social, économique et environnemental sans lesquels l'on ne saurait parler de durabilité. L'Afrique perd environ 1 % de ses forêts chaque année. Il poursuit

pour dire que selon le FAO, la Côte d'Ivoire occupe le 10ème rang des grands consommateurs de bois de chauffage en Afrique. Environ 90% des Africains utilisent le bois de chauffage comme principal combustible de cuisson. L'Afrique doit réduire sa dépendance sur la forêt naturelle. De ce point de vue, l'agroforesterie apparaît comme une solution d'autant plus qu'elle permet la réduction du besoin d'intrants agricoles. En effet, elle permet l'amélioration du sol par fixation d'azote, la réduction de l'érosion et de ruissellement (stabilité des sols), l'amélioration de la rétention d'eau dans le sol. Elle permet également la protection des cultures. Les arbres protégés peuvent par exemple fournir leurs ombres aux cultures. Elle permet en outre, de générer de la ressource financière dans la mesure où elle permet la diversification des produits (diversification des flux de revenus) et diminution de notre dépendance à l'égard d'un revenu de culture unique. Il a conclu pour dire que l'agroforesterie est un outil efficace favorisant la résilience au changement climatique

- **M. Adéola Pacôme Guy AFFOIGNON** (béninois), Secrétaire Général du mouvement Think Tank Génération des Vigilants a traité le sujet intitulé : « **Réfugiés climatiques** » : **quelle réalité pour quelles solutions**

M. Affognon a fait remarquer que les réfugiés climatiques désignent des victimes du changement et du réchauffement climatiques dus aussi bien aux catastrophes naturelles qu'aux activités. Il a ensuite, mis en lumière qu'en 2008, le HCR avait recensé 40 millions de ces déplacés environnementaux et une étude menée conjointement par l'institut de l'ONU pour l'environnement et la sécurité humaine, l'ONG Care et le Centre pour un réseau d'information international en sciences de la terre de l'Université de Columbia prévoit qu'en 2050 qu'ils seront 200 millions, le rapport de 2007 de Christian Aid va jusqu'à 300 millions. Selon communicateur, la protection des migrants climatique doit être abordée sous l'angle de la solidarité internationale, de la responsabilité et de la sécurité.

- **M. Simplicie YAO**, représentant du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de Côte d'Ivoire qui s'est étendu sur : « **La Protection des migrants environnementaux et les responsabilités des États** ». Il ressort de son développement qu'il existe deux (02) types de migrants : migrant interne et migrant externe. Parlant de la protection des migrants, il a indiqué que nous avons un cadre juridique (les textes internationaux) avant d'inviter à l'appropriation des droits internationaux.

- **M. OUATTARA MAHAMANE**, dont la communication a porté sur le sujet : « **Changement climatique et migration involontaire : Quelle implications pour la sécurité alimentaire** ». Après avoir défini les mots clés du sujet à savoir, **changements climatiques, migration, sécurité alimentaire**, il a fait remarquer qu'on oublie souvent que la majorité de ceux qui ont Faim sont les producteurs de la nourriture puisqu'ils dépendent des ressources naturelles. L'alimentaire contribue aussi au changement climatique ajoute-t-il. Selon lui, Les effets néfastes des changements climatiques peuvent faire peser de lourdes menaces sur la Sécurité Alimentaire(SA) en particulier sur la

survie et les moyens d'existence des petits producteurs vivriers de même que sur la concrétisation progressive du droit à l'alimentation dans le cadre de la sécurité alimentaire nationale. C'est la raison pour laquelle, il préconise que des actions immédiates et ambitieuses d'atténuation soient menées. Ces actions nécessitent le captage et la séquestration de carbone associé à un déploiement massif de la bioénergie et d'afforestation. Il recommande pour terminer, de remettre l'homme et le bien-être de notre planète au cœur du système

- Mme **KEDIA AFFOUE KOUASSI**, Représentante de la SODEFOR est intervenue sur le sujet « **La politique forestière : la dynamique de la conservation participative** ». Elle a fait l'état des lieux qui stipule que la Côte d'Ivoire dispose à ce jour de moins d'un (01) million de superficie forestière contre 16 millions dans les années 1960. Pour pallier cette situation alarmante, la SODEFOR a mis en place des activités de conservation qui sont entre autres : Le classement des réserves et des forêts, la recherche forestière.

A 16 heures 25 minutes, il eut une seconde pause-café et les panels ont repris à 16h 50 minutes.

- **4^{ème} panel : Sous-Thème 4 : Autonomisation de la femme**



Le quatrième panel a eu comme intervenants :

- **Mme Diouf Anna Françoise**, Chargée de Partenariat et des Relations Extérieures du Réseau des Femmes Citoyenne (FECI) du Sénégal qui a abordé le sujet sur : « **La dividende démographique et l'autonomisation des femmes** ». En somme, Elle a fait remarquer que les femmes sont peu présentes dans le secteur du travail et qu'avec le travail des femmes, l'Afrique peut capitaliser sa démographie pour booster son économie.

- **Docteur KANE Aminata Koné** qui a entretenu les participants(es) sur « **L'Autonomisation économique des femmes : Quels impacts sur les inégalités femmes-hommes ?** »

Pour elle, les inégalités femmes-hommes peuvent être supprimées si et seulement si l'accès aux crédits est garanti pour tous sans distinction de sexe et aussi si les femmes participent aux prises de décisions.

- **Mlle AWU MORGAN**, chargée de mission à l'ONG EMPOW'HER a abordé : « **L'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité à travers l'entrepreneuriat** »

Elle a mis l'accent sur le fait que 60% des entrepreneurs en Côte d'Ivoire sont des femmes mais font face à, des difficultés à obtenir de gros fonds de financement. En outre, elles sont modestes dans les projets et négligent le réseautage. En somme, l'entrepreneuriat peut être une porte de sortie de la vulnérabilité des femmes.

- **M. Donald Koffi**, du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant nous a entretenus sur le sujet : « **la Femme et le développement humain** ». Celui-ci, a révélé que les femmes sont sous représentées dans tous les secteurs d'activités en Côte d'Ivoire. Aussi a-t-il partagé avec nous les défis à relever pour l'autonomisation de la femme. Ce sont entre autres : La valorisation de l'action de la femme au niveau agricole, l'éducation de la fille et la mise à contribution des femmes dans le règlement des conflits.

- **5^{ème} panel : Sous-Thème 4 : Extrémisme violent et le Terrorisme**



Le cinquième panel qui a débuté à 19 heures 05 minutes et a eu comme intervenants :

- **M ISSA KONATÉ**, Représentant du Ministère de l'intérieur de Côte d'Ivoire a traité : « **Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent : Quelles**

stratégies de résilience ». Il a défini l'extrémisme violent comme l'usage de la violence excessive contre des cibles données, à un moment donné, pour des raisons données par des individus donnés.

Les causes de ces 2 fléaux sont légions : l'analphabétisme, la pauvreté, la corruption, le déficit de communication entre les forces de sécurité et la population, la défaillance du système de sécurité des Etats, l'absence de bonne gouvernance. Pour faire face à ces situations, des stratégies de résilience ont été adoptées : La mise en place de services de renseignements (DST Direction des renseignements généraux...), les unités d'intervention (CCDO, le service de renseignement de la gendarmerie...), le cadre juridique.

- **M Stéphane OURIGBALE**, Représentant de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte Ivoire (CNDHCI) a exposé sur : « **La Diplomatie humanitaire et gestion de l'extrémisme violent et du terrorisme** ». Pour lui, la diplomatie humanitaire a, à cœur de défendre les droits humains à travers la gestion de l'extrémisme violent et du terrorisme.

- **Dr. Dombia DIENEBA**, Représentante de la chaire UNESCO pour la culture de la paix et la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix a communiqué sur le sujet : « **Lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme : la dynamique de la participation collective** ». Elle a fait remarquer que les situations d'instabilité favorisent l'extrémisme violent et surtout qu'il est vital de transformer les actions d'extrémisme violent en dynamique de paix. Pour elle cela passe nécessairement par une action collective.



Au terme du cinquième panel, aux environs de 20 heures 40 minutes, les participants ont été conviés à prendre un dîner.

Fait à Abidjan, le jeudi 15 novembre 2018

Les rapporteurs :

AYEMENE HERVE (Côte d'Ivoire)
GOUESSE EDWIGE (Côte d'Ivoire)
N'DAKALA ANITA (Centrafrique)

SOMMET DES JEUNES CHAMPIONS 2018
Pour la Paix, la Sécurité et le Développement Durable
Du 15 au 17 novembre 2018

RAPPORT DE LA 2ème JOURNEE

CONTENU :

- *Stages*
- *Pause-déjeuner*
- *LECTURE ET AMENDEMENT DU
RAPPORT DE LA PREMIERE
JOURNEE*
- *PANEL de participants :
Restitution, Partage
d'expériences, suivi des
échanges*
- *Dîner*

**Lieu : American Space de l'Université Félix Houphouët Boigny (FHB) de
Cocody (Abidjan)**

STAGES DES PARTICIPANTS (ES)

○ **Stage 1 (Groupe 1) : Migration
Climatique / Déforestation**

▪ **Ministère : Environnement et du
Développement Durable**

✚ **Formateur (s) : YAO
KOUAME EVARISTE, YAO
KOFFI SIMPLICE,
KONATE LOSSENI, DIAI
GHISLAIN TEGNAN
ARMEL, COMOE
CHRISTINE EPOUSE YAO**



○ **Stage 2 (Groupe 2) : Migration
Climatique / Déforestation**

▪ **Institution : SODEFOR**

✚ **Formateur : M. INDAT
GUY ALAIN**



- **Stage 3 (Groupe 3) : Migration Climatique / Déforestation**

- **Institution : REDD+**

**+ Formateur : M. ASSAMOI
ABBE JONAS**



- **Stage 4 (Groupe 4) : Extrémisme violent et le terrorisme**
 - **Ministère : Intérieur et de la sécurité**
 - ✚ **Formateur : M. ISSA KONATE**



- **Stage 5 (Groupe 5) : Autonomisation de la femme**
 - **ONG : Empow'her**
 - ✚ **Formateur : AUDREY CHARLOT / MORGANE AWU**



- **Stage 6 (Groupe 6) : Autonomisation de la femme**
 - **Ministère : Femme, Famille et de l'Enfant**

**✚ Formateur : M. ADEPO
ACHILLE**



- **Stage 7 (Groupe 7) : Extrémisme violent et le terrorisme / Autonomisation de la femme**

- **Institution : CERAP**

**✚ Formateur : Mme
OUADAN MARIE-LOUISE**



PANEL DE PARTICIPANTS (ES): RESTITUTION DES STAGES



ECHANGES ET PARTAGE D'EXPERIENCES



Sommet des Jeunes Champions pour la Paix, la Sécurité et le Développement Durable- Abidjan 2018 / Young Champions' Summit for Peace, Security and Sustainable Development- Abidjan 2018



SOMMET DES JEUNES CHAMPIONS 2018
Pour la Paix, la Sécurité et le Développement Durable
Du 15 au 17 novembre 2018

RAPPORT DE LA 3ème JOURNEE

CONTENU :

- ***Emission à la Radio***
 - ***Radio de la Paix***
 - ***Radio Yopougon***
- **Détermination et adoption des stratégies et mécanismes communs pour la vulgarisation, l'implémentation, le suivi et évaluation actes du sommet**
- **Lecture et amendement du rapport de la**
- **Troisième journée + Rapport final**
- **La remise officielle des conclusions du sommet par les rapporteurs,**
- **La cérémonie d'investiture des ambassadrices et ambassadeurs PLANETE PAIX**
- **Clôture des travaux**
- **Pause-déjeuner et départ des participants**

Lieu : American Space de l'Université Félix Houphouët Boigny (FHB) de Cocody (Abidjan)

EMISSIONS A LA RADIO

○ *Radio Yopougon*



○ *Radio de la Paix*



DECLARATION DE LA 3ème JOURNEE

Nous avons commencé le 3ème jour du sommet, le 17 novembre 2018, par un programme radiophonique. Nous avons ensuite formulé les recommandations suivantes :

- **LA PAIX**

- instaurer une discipline qui favorise la paix dans tous les domaines;
- promouvoir l'appropriation de la véritable notion de démocratie par les chefs d'Etat africains, notamment lors des élections;
- encourager la culture de la paix dans la vie quotidienne de chaque citoyen africain;
- soutenir efficacement les organisations de la société civile œuvrant pour la promotion de la paix;

- **LA SECURITE**

- renforcer le dispositif sécuritaire des États africains en leur dotant de matériels beaucoup plus sophistiqués leur permettant de faire face aux différentes menaces telles que les celles de l'Etat Islamique, Bokoharam etc.
- favoriser le déplacement des forces de défense sur tous les territoires des Etats Africains ;
- créer une plateforme de services de renseignements généraux pour le partage d'information en l'occurrence celles concernant les frontières ;
- adopter, voire renforcer les différentes stratégies de formation de nos forces de défense et de sécurité ;
- amener les Etats africains à mettre en application toutes les décisions sécuritaires arrêtées lors des sommets, conférences, colloques à l'échelle internationale.

- **L'EDUCATION**

- amener les Etats africains à faire de l'école une priorité ;
- Les Etats Africains doivent instaurer la notion de paix dans les écoles et conscientiser les parents sur leurs différents rôles d'éducation de base ;
- promouvoir et stimuler la Formation professionnelle dans nos différents Etats ;

- **LA JEUNESSE ET L'ENTREPRENARIAT**

- motiver et soutenir la jeunesse africaine à participer aux différents sommets traitant des questions de promotion du développement de l'Afrique ;

- amener les Etats africains à financer les projets de développement des jeunes africains et faciliter l'accès aux micro-crédits ;

- **L'ENVIRONNEMENT**

- faire l'état des lieux du couvert végétal des pays africains à travers les différentes structures en charge de la forêt ;

- reboiser le couvert végétal africain ;

- sensibiliser les pays sur les dangers de la déforestation, de la pollution environnementale ;

- mettre en application les 17 ODD surtout ceux traitant des questions de l'environnement, leur suivi et évaluation tout en s'accroissant sur les différentes cibles prioritaires ;

- créer un cadre juridique pour accompagner les initiatives pour la protection de l'environnement ;

- **L'AUTONOMISATION DE LA FEMME**

- inciter les parents à scolariser la jeune fille dans les Etats africains ;

- accentuer la formation autour des projets femme et développement surtout dans les milieux ruraux ;

- sensibiliser et éduquer les hommes à encourager leur femme à l'entrepreneuriat ;

- faciliter l'accès des femmes aux différents prêts bancaires pour la réalisation de leur projet.

- **MEDIA**

- renforcer les capacités des acteurs de media surtout celles des radios de proximité dans nos Etats Africains ;

- impliquer les acteurs des médias dans la recherche, le traitement et le rendu de l'information.

CONCLUSION

Pour la mise en œuvre de toutes ces recommandations, il faut une bonne collaboration entre les États africains d'une part, et les jeunes africains d'autre part.

Présenté par :

TESSILIMI Rhalyou (BENIN)

KUMASSI Affoua Ange Audrey Christelle(CIV)

KOUAKOU Bleble Edmond(CIV)

DECLARATION FINALE

Abidjan 17 Novembre 2018

Notre vision commune

- Nous, Jeunes Champions, réunis à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 15 au 17 Novembre 2018, renouvelons notre engagement en faveur de la Paix, la Sécurité, le Développement Durable et la promotion d'un avenir durable sur les plans économique, social et environnemental, pour notre Planète comme pour les générations présentes et à venir ;
- La promotion de la Paix, la Sécurité et le Développement du Durable mais, l'élimination de la pauvreté sont les plus grands défis auquel le monde doit faire face de nos jours et des préalables indispensables à toute vie harmonieuse sur terre. Par voie de conséquence, nous nous engageons fermement à atteindre les objectifs de Paix, de Sécurité, de Développement Durable mais surtout à affranchir l'Homme de la faim et de la pauvreté ;
- Nous prenons de facto, acte de la nécessité à œuvrer à intégrer de plus en plus les aspects, sociaux, économiques et environnementaux du développement durable à tous les niveaux, et reconnaissons les liens qui existent entre ces divers aspects, de façon à assurer un développement durable dans le vrai sens du terme ;
- Nous reconnaissons que les peuples sont au centre de la Paix, la Sécurité et du Développement Durable et par voie de conséquence, nous œuvrons en faveur d'un monde pacifique, Sûr, Juste et Equitable pour tous et nous nous engageons à travailler ensemble en faveur de la Paix et la Sécurité dans le monde et à œuvrer pour une Croissance Economique Durable qui profite à tous, au Développement Social, et à la Protection de l'Environnement dans l'intérêt de tous ;
- Nous reconnaissons que la démocratie, la bonne gouvernance et le respect de l'Etat de droit, au niveau national et au niveau international, ainsi qu'un environnement favorable, sont des conditions sine qua non de la Paix, la Sécurité et du Développement Durable dont des conséquences notables sont la croissance économique durable pour tous, le Développement Social. Qu'un tel climat garantit la protection de l'environnement et l'élimination de la faim et de la pauvreté. Nous réaffirmons que pour atteindre ces objectifs en matière de Développement Durable, de Paix et de sécurité, les Etats doivent se doter, à tous les échelons, des institutions efficaces, transparentes, responsables et démocratiques ;
- Nous réaffirmons le rôle vital des femmes et rappelons qu'elles doivent participer pleinement et en toute égalité à la prise de décisions dans tous les domaines traitant de Paix, de Sécurité et du Développement Durable ;
- Nous sommes résolus à promouvoir l'accès égal des femmes et des filles à l'éducation, aux services de base, aux débouchés économiques et aux services de soins de santé ;

- Nous affirmons que l'égalité des sexes et la participation effective des femmes revêtent une grande importance pour mener une action efficace dans tous les domaines du développement durable ;
- Nous nous engageons à promouvoir et à contribuer à la sécurité, la paix et au développement durable dans nos pays et régions respectifs à travers une plateforme d'échange, d'appui, de veille et d'observation dans tous les domaines de la vie sociale, environnementale et politique ;

Nous, Jeunes Champions représentant nos différents pays, participant à la Saison 2 de Sommet des Jeunes Champions pour la Paix, la Sécurité et le Développement Durable à Abidjan-Côte d'Ivoire, organisé du 15 au 17 Novembre 2018 ;

Nous réjouissant :

- de la tenue effective de la Saison 2 du Sommet des Jeunes Champions ;
- de la volonté précise et ferme des Jeunes Champions à contribuer à la promotion de la Paix, la sécurité et le développement durable en Afrique et dans le reste du monde ;
- de la volonté manifeste des participants à perpétuer l'initiative des Jeunes Champions ;

Rappelant :

- les Objectifs du **Programme des Jeunes Champions** ;
- les engagements pris lors de la saison 1 du Sommet des Jeunes Champions d'Abidjan (Novembre 2017) sur la problématique des Elections en Afrique ;
- que le **Sommet des Jeunes Champions** est un programme pour la Paix, la Sécurité et de développement international annuel de trois (03) jours qui traite des thèmes d'actualité ;
- que la saison 2, est destinée à réduire la corruption, à fournir des outils de prévention et des solutions techniques permettant de lutter contre la migration climatique et la déforestation, à limiter la montée de l'extrémisme violent et le terrorisme et à encourager les initiatives femmes en vue de leur autonomisation au sein de la communauté ;
- qu'il s'agit d'un programme qui allie la théorie à la pratique. Que les participants(es) sont déployés après des panels, pour un stage de quelques heures dans des services ou institutions abordant les questions du sommet en cours, dans l'optique de permettre aux stagiaires de s'enrichir d'expériences pratiques et savoir-faire et de contribuer par une réflexion à posteriori à l'amélioration des services et Institutions de nos Etats ;

Mais constatant :

- que la saison 2, a enregistré la participation de douze (12) pays⁴ issus de 3 continents ⁵;

⁴ La Côte d'Ivoire, l'Amérique, le Togo, le Bénin, la Sierra Léone, le Sénégal, le Tchad, la Centre Afrique, le Ghana, le Portugal, le Congo et le Mali

⁵ Afrique, Amérique et Europe

- qu'elle a enregistré la participation de 132 personnes⁶ ;

Soulignant :

- la nécessité de franchir de nouvelles étapes significatives vers la Paix, la Sécurité et le Développement Durable en Afrique et dans le reste du monde ;
- la nécessité d'avoir des participants issus d'un grand nombre de pays et de tous les continents ;

ADOPTONS la présente Déclaration au terme de trois (03) jours d'intenses débats, d'échanges d'expériences, de témoignages, de stages et de déclarations officielles ;



Au titre de la :

⁶ 83 participants directs, 15 panélistes, 22 membres du comité de pilotages et de 12 formateurs

LA CORRUPTION

La corruption sévit dans tous les pays, tant dans les secteurs public que privé. Elle est une menace mondiale qui se trouve dans tous les pays qui favorise désespérément le détournement de fonds nécessaires à l'éducation, la santé et autres services publics. Aussi est-elle l'utilisation abusive d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel. C'est donc un dysfonctionnement dans la relation entre l'Etat et les citoyens qui se traduisent par des pots de vin, l'extorsion de fonds et le népotisme. En effet, en estimation ce sont, dix milles (10000) milliards de dollars US qui sont détourné par les pots de vin chaque année. Elle constitue de ce fait, un obstacle au développement économique, social, humain etc. Elle pourrait ainsi, avoir un impact sur la croissance économique, mais, certains économistes estiment qu'il existe une relation néfaste entre la corruption et la croissance économique, car, elle affecte négativement le volume des investissements publics productifs en détournant ces fonds public vers des activités improductives qui contribueront à enrichir les initiateurs de ces projets. De ce fait, la corruption décourage l'investissement (tant l'investissement intérieur que l'investissement direct étranger) en raison des diverses formes de prélèvements (pots-de-vin, bakchichs, etc.) et des coûts de transaction dus à la corruption (retards, distorsions, etc.) qui augmentent l'incertitude quant à la rentabilité des capitaux investis et accroissent le coût de production, ce qui sape in fine la rentabilité (Mauro, 1995 ; Tanzi et Davoodi, 2002a). La corruption engendrant l'inflation cela peut déboucher sur des troubles qui vont retarder le développement économique car, ce fléau à des conséquences quantitativement importantes sur l'investissement. La corruption peut revêtir aussi, la forme d'un acte délictuel sous-jacent au blanchiment. Ainsi, lutter contre le blanchiment peut aider à lutter contre la corruption. En outre, il arrive que des Leaders de partis politiques soient corrompus au moyen de financement des partis. Par ailleurs, on remarque que les pays qui affichent des niveaux de corruption élevés ont une croissance économique plus lente contrairement à ceux qui ont pris des mesures pour lutter contre ce phénomène.



Par voie de conséquence, les Jeunes Champions appellent :

LES AUTORITES JUDICIAIRES A :

- sanctionner les actes de corruption en toute transparence, justice, honnêteté et avec conscience professionnelle ;
- recouvrer les avoirs volés ;
- prévenir et incriminer la corruption ;

LES ETATS PRESENTS ET NON PRESENTS AU SOMMET D'ABIDJAN A :

- prendre un engagement politique fort, nécessaire, pour lutter contre la corruption ;
- financer les partis politiques dans la plus grande transparence et selon les règles et procédures en vigueur ;
- rendre le fond de financement beaucoup plus inclusif et en relever le montant ;
- renforcer d'avantages le dispositif de lutte contre la corruption et le blanchiment ;
- utiliser le virement bancaire ou le chèque bancaire dans le décaissement de fonds en faveur des partis politiques ;
- mettre l'accent sur l'éducation et la sensibilisation des différents acteurs ;
- instaurer la transparence dans les procédures de passation de marché ;
- promouvoir la culture du résultat ;
- hausser les salaires dans le secteur publics ;
- déconcentrer le pouvoir ;
- procéder à la reddition des comptes ;
- ne pas s'immiscer dans les décisions des partis politiques ;
- améliorer l'assistance technique et l'échange d'informations dans le secteur privé et le secteur public ;
- promouvoir la coopération internationale ;
- rendre les institutions de lutte contre la corruption et les organismes de Gestion des Elections effectivement indépendantes en leur accordant ou laissant plein pouvoir, des moyens propres et suffisants ;
- redynamiser des structures de contrôle interne (Inspection Générale des Finances (IGF), Inspection Générale de l'Etat (IGE)) et le développement des outils de contrôle ;
- élaborer un plan national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption avec la participation de tous les acteurs sociaux ;
- créer des guichets uniques ;
- encourager la mise en œuvre du projet d'administration électronique ou e-gouvernance qui contribue notamment à la réduction de l'empreinte écologique ;
- renforcer la mise en place du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (SIGFAE) ;

LES PARLEMENTAIRES AFRICAINS A :

- mettre l'accent sur l'éducation et la sensibilisation des acteurs et surtout sur la sanction et la communication autour de la sanction comme cela se fait dans les pays développés ;
- renforcer les capacités en vue de faire face aux nombreux défis de développement ;
- voter de nouvelles lois dans le domaine des télécommunications proportionnées aux faits de corruption ;

LES INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION A :

- lutter contre la corruption et l'impunité ;
- recouvrer les avoirs volés ;
- prévenir et de lutter contre la corruption et les infractions assimilées ;
- renforcer la cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) et d'un comité national de suivi des activités du groupe international d'action contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (CNSAGIABA) ;
- renforcer les capacités en vue de faire face aux nombreux défis de développement ;

Nb : Les organismes étatiques et non étatiques de lutte contre la corruption doivent se faire connaître de tous.

LES ADMINISTRATIONS DES DOUANES DU CONTINENT AFRICAIN A :

- adopter un plan d'action et prendre en compte l'éthique douanière adoptée par l'Organisation mondiale des douanes et, en particulier reformer et moderniser les systèmes et les procédures par le recours aux nouvelles technologies en vue de supprimer les possibilités de corruption et de minimiser les facteurs susceptibles d'inciter les fonctionnaires et les membres des milieux commerciaux à agir de manière contraire à l'éthique ;
- élaborer et mettre en œuvre des politiques adéquates de gestion des ressources humaines incluant la formation et la motivation,
- élaborer et mettre en œuvre des mécanismes régionaux grâce auxquels les administrations douanières et fiscales pourront définir et mettre en œuvre des politiques et mesures pragmatiques permettant de renforcer le niveau d'éthique et de lutter contre la corruption, ainsi que d'échanger des renseignements au sujet des stratégies et des meilleures pratiques en matière d'éthique ;
- développer un partenariat effectif et efficace avec tous les secteurs du commerce dans l'optique de déterminer les domaines à haut risques et prendre des mesures drastiques à l'effet de juguler la corruption au sein des administrations douanières et fiscales ;

LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A :

- obtenir de la part des Responsables administratifs et politiques au plus haut niveau un engagement durable et efficace en faveur de la lutte contre la corruption ;
- inscrire la question de la réforme et de la modernisation des administrations publiques, en tant que sujet prioritaire en matière de renforcement des capacités et d'assistance au développement, à l'ordre du jour des partenaires au développement et des institutions internationales et multilatérales ;

LES PARTIS POLITIQUES A :

- inviter leur militant occupant les hautes fonctions à déclarer leur patrimoine et à faire preuve de modèle.
- renforcer les capacités en vue de faire face aux nombreux défis de développement ;

LA SOCIETE CIVILE A :

- Contribuer à l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique en maintenant une vigilance citoyenne et à mieux contribuer à la promotion des réformes pour lutter contre la fraude et la corruption par le renforcement des capacités en vue de faire face aux nombreux défis de développement ;
- renforcer la coopération entre les différents acteurs de lutte contre la corruption.
- œuvrer à l'implication de toutes les couches sociales dans la lutte contre la corruption et le blanchiment ;
- rejoindre la plateforme des Jeunes Champions ;
- engager des actions de sensibilisation et d'éducation contre la corruption auprès du public, des décideurs politiques, des médias, des faiseurs d'opinion et des professions juridiques ;

LES JEUNES CHAMPIONS,

s'engagent à restituer les travaux du sommet et à renforcer les capacités des différents acteurs sociaux concernés par la question de corruption.

Au titre de :

LA MIGRATION CLIMATIQUE

L'homme dans son vécu quotidien détruit progressivement la nature par l'émission des gaz à effet de serre provoquant ainsi les changements climatiques. Ces changements climatiques sont à l'origine des catastrophes naturelles, obligeant les populations à se déplacer faisant d'eux des migrants climatiques. Ces migrants qui doivent faire l'objet de protection tant au niveau des Etats qu'au niveau juridique, ne bénéficient réellement d'aucun cadre juridique sinon que des conventions liées à l'environnement. Ainsi la communauté internationale après avoir évalué les impacts du changement climatique sur l'Homme et l'Environnement a mis sur pied 3 grands projets 2015-2030 à savoir :

- ✓ les Objectifs du Développement Durable (ODD) qui reposent sur trois (3) principes qui sont l'Universalité, d'Intégration et ne laisser personne pour compte
- ✓ la Conférence des Parties (COP 21) qui a eu lieu du 30 novembre au 12 décembre 2015 à Paris. Elle a abouti à un accord dit "contraignant". Cet accord a été signé par cent quatre-vingt-quatorze 194 Etats.
- ✓ le Cadre de Sendai. Le Cadre vise à atteindre les résultats suivants au cours des 15 prochaines années: La réduction substantielle des risques de catastrophes et des pertes en vies humaines, en moyens de subsistance et en santé, ainsi que des actifs économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des communautés et des pays.



Mais,

Nous, Jeunes Champions sommes bien convaincus que la protection de l'environnement est indissociable du processus de Développement Durable. Nous reconnaissons la nécessité d'améliorer la coopération internationale et d'agir en urgence dans le strict respect des protocoles et des accords dans le domaine de l'environnement. La lutte contre la dégradation de l'environnement et contre le processus du réchauffement climatique est une priorité politique et requiert la participation de tous.

Par conséquent, nous appelons

LES ETATS PRESENTS ET NON PRESENTS AU SOMMET D'ABIDJAN A :

- protéger des individus vulnérables au nom du principe universel et inaliénable des droits fondamentaux ;
- veiller à ce que les migrants ne représentent pas une menace pour les pays hôtes, menace identitaire, menace économique ; menace criminelle et alimentaire par la mise en place d'une politique de réglementation et de suivi de ces migrants ;
- gérer les risques plus que les catastrophes ;
- changer les modes de production et de consommation ;
- s'approprier et mettre en œuvre de façon intégrale les résolutions issues des conventions, conférences, protocoles... sur la protection de l'environnement ;
- vulgariser le Développement Durable volet protection de l'environnement à travers des campagnes de sensibilisation des populations ;
- développer les politiques d'atténuations et d'adaptation ;
- procéder à l'assainissement du territoire et les voiries (drainage des eaux de ruissellement, vidange des eaux de caniveaux) ;
- être regardant sur les permis de construction ;
- développer un système d'alerte précoce ;
- élaborer des profils de risques afin de réduire les impacts des catastrophes (sécheresse et inondations...) ;
- gérer les risques en s'appropriant les outils du Cadre de Sendai (La réduction substantielle des risques de catastrophe et des pertes en vies humaines, en moyens de subsistance et en santé, ainsi que des actifs économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des communautés et des pays.)
- initier des séances d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) par la mise en pratique de principes, de projets et d'expériences. Cela constitue un puissant levier pour relever le défi climatique. Elle permet de développer la responsabilité citoyenne et de construire le terreau de l'action individuelle et collective ;

LES PAYS DEVELOPPES A :

- réparer les injustices climatiques, à travers les aides publiques au développement durable et les aides humanitaires d'urgence ;

LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A :

- aider les pays moins nantis à accroître leur résilience ;

LES AUTORITES DE POLICE ET JUDICIAIRES A :

- sanctionner tous les manquements de nature à entraîner un dérèglement climatique et la non-assistance aux migrants climatiques par les États ;

LES LEGISLATEURS A :

- créer un cadre pour le respect de la COP 21 qui a eu lieu du 30 Novembre au 12 décembre 2015 à Paris ;
- renforcer les cadres législatifs nationaux et internationaux sur la migration climatique ;
- engager tous les pays du monde à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à maintenir le réchauffement sous la barre des 2°C d'ici à 2100 ;
- exhorter tous les pays du monde entier à produire leur Contribution Nationale Prévue et Déterminée (INDC) pour la période 2015-2030 ;
- encourager toutes les parties prenantes à ratifier l'accord de Paris ;
- créer un cadre pour le respect des ODD précisément celui relatif à la lutte contre le changement climatique : Pilier planète ODD 13 ;
- concevoir, adopter et modifier les législations, à approuver les budgets nationaux et à demander des comptes aux gouvernements ;
- Promouvoir, dans le monde entier, une transition énergétique ambitieuse ;
- favoriser dès à présent l'investissement dans des infrastructures bas carbone ;
- mettre en place, à l'échelle territoriale, des plans de développement des énergies renouvelables (hydro-électricité, solaire, éolien, biomasse, etc.) ;
- augmenter le Fonds Vert à hauteur de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2030 ;
- promouvoir la concertation entre l'ensemble des acteurs de la société incluant les femmes sur un pied d'égalité pour adresser la question de transition écologique, économique et sociale vers l'économie bas carbone ;
- améliorer la résilience, en protégeant les zones naturelles et agricoles ;
- promouvoir l'implication et les initiatives de la société civile sur les questions environnementales ;
- reconnaître que les acteurs non étatiques ont un rôle important à jouer pour que la décarbonisation devienne une réalité ;

- faciliter l'accès des Organisations de la Société civile au financement, dans le cadre de leurs activités en faveur de la lutte contre le changement climatique ;

LES PARTIS POLITIQUE A :

- engager leurs militants dans la lutte contre le dérèglement climatique ;

LA SOCIETE CIVILE A :

- œuvrer à l'implication de toutes les couches sociales dans la lutte contre le dérèglement climatique ;
- rejoindre la plateforme des Jeunes Champions dans la lutte contre le dérèglement climatique ;
- engager des actions de sensibilisation et d'éducation contre le changement climatique auprès du public, des décideurs politiques, des médias, des faiseurs d'opinion et des professions juridiques ;

LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ORGANISMES ASSOCIES A :

- sensibiliser et à s'approprier la question de changement climatique en partant des réalités territoriales et du vécu des acteurs pour permettre à chacun de mieux appréhender les enjeux et donner au citoyen l'envie d'agir à son échelle ;
- participer au développement d'une culture commune d'éco-responsabilité et de protection du climat en mettant en œuvre des actions collectives contribuant à réduire les GES ;
- mettre en place des leviers d'action importants pour promouvoir les actions d'éducation et de sensibilisation aux enjeux climatiques auprès d'un large public ;
- encourager la mobilisation des acteurs locaux autour de projets concrets de lutte contre les changements climatiques et favoriser la participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques. Cette manière de faire est conforme à l'article 10 de la Convention de Rio : « **La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés...** » ;
- dédier une ligne budgétaire à l'EEDD au sein de leur budget et dont l'affectation sera définie en concertation avec les associations et les acteurs éducatifs du territoire sur l'EEDD ;

LES ACTEURS LOCAUX A :

- développer l'EEDD auprès de tous les publics à tout âge, dans les politiques scolaires et de loisirs, en partant des problématiques du territoire et en s'appuyant sur des dispositifs pédagogiques innovants qui favorisent l'expérimentation, la créativité et la participation ;

- relier la question climatique aux problématiques sociales en abordant les questions environnementales à partir du facteur de la prévention des risques, de la qualité de vie et du bien-être, de la réduction des inégalités, approche qui touchera davantage les personnes socialement fragilisées ;
- encourager l'implication écocitoyenneté sous toutes ses formes ;
- promouvoir l'approche artistique, sensible et expérimentale pour accompagner les transmissions de connaissances scientifiques ;
- reconnaître l'apport des acteurs associatifs et de l'éducation *non-formelle* dans la lutte contre les changements climatiques ;
- développer des dispositifs pédagogiques itinérants permettant de se rapprocher au plus près des réalités des habitants notamment les moins favorisés ;
- accompagner l'émergence de projets d'initiatives citoyennes soutenues par les organisations de la société civile ;
- développer et soutenir la participation des jeunes aux démarches de conception et de conduite de projets, et aux instances décisionnelles ;
- développer des partenariats le long terme avec les acteurs de terrain dans une logique de conventionnement dans la durée (et non d'appels d'offre) ;
- favoriser la création d'espaces de concertation entre acteurs locaux pour développer une gouvernance territoriale sur l'EEDD ;
- encourager les partenariats entre collectivités locales et associations afin de développer la formation d'agents et d'élus locaux sur les thèmes de l'environnement et du développement durable ;
- développer des formations orientées vers de nouveaux métiers qui accompagnent la transition énergétique, principalement d'un point de vue local ;
- privilégier la co-formation autour de projets visant à promouvoir une société bas carbone ;

LE FORUM DES PAYS VULNERABLES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CLIMATE VULNERABLE FORUM) A :

- mettre en place des outils de production 100 pour cent d'énergies renouvelables d'ici à 2050 ;

LES JEUNES CHAMPIONS :

Dans la diversité de nos origines, de nos cultures et de nos sensibilités, nous, participants(es) à ce Sommet, voulons affirmer aujourd'hui collectivement notre engagement et nos convergences, et souligner l'importance d'une approche collaborative, inclusive et participative dans la lutte contre le dérèglement climatique ;

Nous, Jeunes Champions, rappelons combien il est vital d'agir rapidement pour lutter efficacement contre le dérèglement climatique et limiter le réchauffement en dessous de 2°C. Nous avons exprimé les vives préoccupations que nous inspirent les différentes intempéries enregistrées dans ces dernières décennies dues au dérèglement climatique ;

Nous, Jeunes Champions, rappelons l'urgente nécessité de contribuer à atteindre l'objectif, et de procéder à la restitution des conclusions du sommet ;

Nous nous engageons à aider nos gouvernements respectifs à mettre en œuvre les accords existants et futurs sur les changements climatiques et sur la réduction des risques de catastrophes ;

Nous, Jeunes Champions, accueillons favorablement la proposition de créer un Réseau de solidarité pour la Promotion de la Paix, la Sécurité et le développement Durable ;

Nous, Jeunes Champions insistons sur l'importance de la promotion d'un programme positif de lutte contre le dérèglement climatique, fondé sur la coopération entre les parties, afin d'optimiser les opportunités offertes par la lutte contre le changement climatique en matière de diminution de la pauvreté, de développement socio-économique durable, d'accès à l'énergie, de lutte contre la désertification, la déforestation et la dégradation des sols et de soutien à une agriculture résiliente au changement climatique ;

Nous, Jeunes Champions soutenons les décisions adoptées par le Conseil d'administration du Fonds Vert pour le Climat et les rencontres des jeunes sur les questions liées à l'environnement et au climat. Ils ont demandé aux banques de développement multilatérales, bilatérales et nationales de pleinement intégrer les enjeux climatiques, tant d'atténuation que d'adaptation, et appelé ces acteurs à concourir à une meilleure efficacité des financements climat ;

Il nous apparaît essentiel que les collectivités territoriales des pays en développement aient un accès facilité aux fonds internationaux, comme le Fonds Vert ;

Au titre de :

LA DEFORESTATION ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

La déforestation tropicale est responsable de 15 à 20 % de l'ensemble des émissions humaines de gaz à effet de serre. Ce phénomène entraîne des dommages économiques, sociaux et environnementaux auxquels il est difficile de remédier. L'exploitation du bois, la conservation des sols pour l'agriculture, les pluies acides dues à la pollution de l'air, les aléas climatiques, les incendies et enfin les agressions biotiques, comme celles de champignons ou autres insectes sur les arbres constituent les causes de cette tragédie. Le constat est bien là, devant nous, la préservation et la réhabilitation des forêts n'ont pas toujours été une priorité pour bien des Etats ! Par exemple, le continent africain, perd environ 1 % de ses forêts chaque année. Et Selon le FAO, la Côte d'Ivoire occupe le 10ème rang des grands consommateurs de bois de chauffage en Afrique. Les 10 principaux consommateurs représentent près de 70% de la consommation totale de bois de chauffage. La consommation de bois par les ménages représente plus de 85% (c. Industriel et commercial). Environ 90% des Africains utilisent le bois de chauffage comme principal combustible de cuisson. L'Afrique, mais, le reste du monde doivent réduire leur dépendance sur la forêt naturelle.



Par conséquent les Jeunes Champions félicitent les pays qui ont adhéré pleinement au mécanisme international de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre, issues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts, en abrégé REDD+ ;

Et appellent :

LES ETATS PRESENTS ET NON PRESENTS AU SOMMET D'ABIDJAN A :

- effectuer des missions de reconnaissance des forêts et sensibiliser les populations en informant les autorités, les ONG et les partenaires au développement.
- encourager et susciter la participation des collectivités locales et les populations autochtones, les industriels, les travailleurs, les organisations non-gouvernementales et les particuliers, les habitants de la forêt et les femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évolution des politiques forestières nationales ;
- sécuriser les forêts en menant les actions suivantes :
 - recenser les chefs d'exploitation agricole
 - cartographier les occupations agricoles
 - contractualiser les occupations agricoles en production
 - complanter les cultures en production
 - déguerpir les paysans réfractaires
 - détruire les campements et les jeunes cultures
- identifier les microprojets avec les partenaires au développement pour renforcer les structures sanitaires et scolaires dans les villages d'accueil des déguerpis ;
- financer de façon soutenue le processus ;
- obliger les paysans à résider à l'extérieur de la forêt classée ;
- renforcer la sensibilisation ;
- permettre aux populations d'avoir accès en temps utile à des informations fiables et précises sur les forêts et les écosystèmes forestiers pour une grande compréhension des questions forestières ;
- développer et renforcer les institutions et programmes qui visent à promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable des forêts et autres terrains boisés ;

LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LA CONSERVATION DES FORETS A :

- restaurer le couvert ;
- reboiser des jachères ;
- complanter des cultures en production ;
- assurer la surveillance de façon permanente ;
- poursuivre l'exploitation des parcelles en production dans le cadre de la contractualisation ;
- impliquer des jeunes déguerpis à la réalisation de travaux forestiers (création d'emplois) ;
- financer de façon soutenue le processus ;
- interdire aux paysans d'effectuer de nouveaux défrichements en forêt classée ;

- être présent permanemment dans les forêts ;
- renforcer la sensibilisation ;
- permettre aux populations d'avoir accès en temps utile à des informations fiables et précises sur les forêts et les écosystèmes forestiers pour une grande compréhension des questions forestières ;

LES COLLECTIVITES TERRITORIALES A :

- intégrer des déguerpis dans les programmes de développement dans les villages d'accueil (en dehors de la forêt classée) et dans leurs régions d'origine ;
- financer de façon soutenue le processus ;
- renforcer la sensibilisation ;
- permettre aux populations d'avoir accès en temps utile à des informations fiables et précises sur les forêts et les écosystèmes forestiers pour une grande compréhension des questions forestières ;
- développer et renforcer les institutions et programmes qui visent à promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable des forêts et autres terrains boisés ;
- entreprendre des efforts pour maintenir et accroître la couverture forestière et la productivité des forêts selon des modalités écologiquement, économiquement et socialement rationnelles ; notamment restaurer les forêts dégradées, reboiser ainsi que réintroduire des arbres et rétablir une végétation forestière sur des terres improductives, dégradées et déboisées, sans oublier la gestion des ressources forestières existantes ;

LES AUTORITES JUDICIAIRES A :

- sanctionner tout contrevenant aux règles en vigueur en matière de conservation de la forêt et de la biodiversité ;

LES PARLEMENTAIRES AFRICAINS A :

- élaborer des lois qui tiennent compte des réalités de nos populations en matière de conservation des forêts et de la biodiversité ;

LES PARTIS POLITIQUES A :

- engager leurs militants dans les actions de conservations des forêts et de la biodiversité

LA SOCIETE CIVILE A :

- mener des actions de sensibilisation et de planting ;

LES JEUNES CHAMPIONS :

Nous prenons l'engagement de poursuivre et de renforcer notre action. Ainsi, dans la suite, nous, Jeunes Champions prenons l'engagement de promouvoir les énergies renouvelables, l'habitat durable, l'accès à l'énergie durable, le droit à l'alimentation, etc. Nous appelons donc les Etats à soutenir les propositions élaborées collectivement par les Jeunes Champions, propositions qui ont fait l'objet de consensus et qui visent à renforcer les capacités concrètes d'intervention des acteurs non-étatiques.

Au titre de :

L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Les femmes jouent un rôle indéniable dans tous les secteurs d'activité. Elles représentent, en Afrique plus de 50% de la population totale dans le secteur agricole. Elles produisent également environ 80 % de l'alimentation du continent. Les femmes africaines, occupent 66 % des emplois dans le secteur informel non agricole et génèrent plus de la moitié du produit intérieur brut, selon le Rapport de 2016 sur le Développement Humain en Afrique du PNUD. Pourtant, elles sont marginalisées, victimes de violences de tout genre et écartées dans les organes décisionnels au profit des hommes. En outre, elles bénéficient bien peu de crédit dans le cadre de leurs activités. Cela décourage les initiatives femmes entraînant de facto, la féminisation de la pauvreté. Dans d'autres cas encore, elles manquent d'assistance technique et d'encadrement en vue de créer les conditions d'une utilisation optimale du fonds.



Nous, Jeunes Champions, promouvant les droits des femmes et engagés pour l'autonomisation des femmes et de la jeune fille ;

Appelons :

LES AUTORITES JUDICIAIRES A :

- appliquer des sanctions appropriées et proportionnées contre tous les auteurs de violence et discrimination faites aux femmes ;

LES PARLEMENTAIRES AFRICAINS A :

- promouvoir des mesures, notamment par l'adoption de lois contre les pratiques, les traditions, les barrières sociales et culturelles ainsi que les stéréotypes qui découragent ou empêchent l'autonomisation des femmes et leur participation dans les processus publics, politiques ;

LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A :

- agir immédiatement pour donner plus de pouvoir aux femmes et assurer leur promotion ;

LES ETATS PRESENTS ET NON PRESENTS AU SOMMET D'ABIDJAN A :

- inclure pleinement les femmes dans les processus de décisions politiques et économiques, notamment en mettant en place des mesures favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, et œuvrer avec les partis politiques en vue de l'adoption de mesures positives en faveur d'un plus grand nombre de femmes candidates, afin que l'autonomisation de la femme devienne une réalité tangible ;
- promouvoir une représentation suffisante des femmes à des postes nominatifs au sein de l'Exécutif, du Législatif et du Judiciaire ;
- faciliter l'accès à la justice aux femmes et aux jeunes filles ;
- prioriser et à intégrer les droits humains des femmes et des filles et l'égalité des sexes dans toutes leurs planifications stratégiques, processus, politiques, programmes et activités ;
- accorder la priorité aux droits humains, y compris ceux des femmes et des filles, dans leur interaction avec les institutions internationales financières et commerciales, et lorsqu'ils négocient des accords internationaux dans ces domaines ;
- promouvoir des mécanismes de nature à garantir la prise en compte des voix des filles sur les questions qui influent sur leur bien-être ;
- assurer un financement plus important, flexible et pluriannuel pour les organisations des droits des femmes et mettre en place des mécanismes efficaces pour garantir l'accessibilité des fonds par ces organisations dans toute leur diversité ;

- assurer l'égalité des droits, des chances et de l'accès aux ressources, le partage égal des responsabilités familiales entre les femmes et les hommes ;
- créer les conditions qui permettent aux petites filles et aux femmes de tous âges de réaliser tout leur potentiel ;
- confier aux femmes un rôle accru dans le processus de développement ;

LES PARTIS POLITIQUES A :

- inclure pleinement les femmes dans les processus de décision politiques notamment en mettant en place des mesures favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, afin que l'autonomisation de la femme devienne une réalité tangible ;
- adopter des mesures positives en faveur d'un plus grand nombre de femmes candidates ;
- sensibiliser et à impliquer les femmes, les jeunes filles et des communautés, hommes et garçons compris, à travers les programmes d'éducation à la sexualité et de sensibilisation à la non-violence et à l'égalité entre femmes et hommes, pour changer les attitudes néfastes et les normes sociales sous-jacentes ;

LA SOCIETE CIVILE A :

- sensibiliser les jeunes et les communautés, hommes et garçons compris, à travers les programmes d'éducation à la sexualité et à sensibiliser à la non-violence et à l'égalité entre femmes et hommes, pour changer les attitudes néfastes et les normes sociales sous-jacentes ;
- faire du droit des filles à une éducation de qualité une des priorités ;
- continuer de prendre des mesures pour améliorer l'accès des femmes à des emplois de qualité et pour réduire les inégalités hommes-femmes de 50 % d'ici à 2030 en matière de taux d'activité ;
- entreprendre l'éducation, la promotion et des activités de sensibilisation sur les droits humains des femmes et les filles, l'égalité des sexes et les instruments internationaux pertinents ;
- entreprendre des activités de sensibilisation des femmes en vue de leur faire connaître leurs droits et les mécanismes dont elles disposent pour réclamer leurs droits économiques, sociaux et culturels ;

LE SECTEUR PRIVE A :

- créer un environnement propice à une participation plus significative des femmes à l'activité économique ;
- intégrer les principes d'ONU Femmes en matière d'autonomisation dans leurs activités ;

LES JEUNES CHAMPIONS :

Nous devons établir des partenariats stratégiques avec les agences des NU telles que ONU Femmes, PNUD, UNICEF, FNUAP, HCDH, afin de contribuer à promouvoir et protéger efficacement les droits humains des femmes et des filles ;

Nous devons entreprendre l'éducation, la promotion et des activités de sensibilisation sur les droits humains des femmes et les filles, l'égalité des sexes et les instruments internationaux pertinents.

Nous devons plaider pour l'abrogation de toutes les lois discriminatoires, empêchant les femmes de participer à la vie publique et politique ;

Il nous faut entreprendre en urgence des activités de sensibilisation des femmes de grande envergure, en vue de faire connaître aux femmes les droits et les mécanismes dont elles disposent pour réclamer leurs droits politiques, économiques, sociaux et culturels ;

Au titre de :

L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME

La montée de l'extrémisme violent et les actes de terrorisme constituent un frein au développement durable et à la paix durable, et un facteur créant une peur permanente à l'intérieur de tous les Etats. L'extrémisme violent et le terrorisme causés par de nombreux tares et failles du système sécuritaire constituent les défis majeurs en matière de sécurité de tous les Etats. La présence et les activités de Boko Haram, par exemple, ont provoqué le déplacement de 1,2 million de personnes sur le territoire et contraint plus de 200 000 Nigériens à fuir vers le Cameroun, le Niger et le Tchad⁷. Les attaques liées à l'extrémisme violent et le terrorisme ont atteint cette dernière décennie des niveaux sans précédent, et leurs répercussions sont lourdes de conséquences. L'année 2015 reste la deuxième année la plus meurtrière enregistrée » sur les 16 dernières années avec un total de 29 376 morts selon l'index publié par l'Institute for Economics and Peace (IEP). Les cinq pays les plus touchés ont été l'Irak, l'Afghanistan, le Nigeria, le Pakistan et la Syrie. Ces dernières années les pays comme le Burkina Faso, le Mali, le Kenya et la Côte d'Ivoire ont vécu des scènes horribles liées à des activités terroristes. Aucun pays n'en est épargné et chacun constitue une cible potentielle des extrémistes violents et terroristes.



⁷ PNUD, août 2015, Rapport sous-régional d'orientation stratégique, Afrique centrale, Projet I.

Nous, Jeunes Champions réaffirmant notre attachement à la sécurité collective sur le continent africain et dans le reste du monde et notre engagement à favoriser la paix et promouvoir les droits humains, en conformité avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'Union africaine. Nous affirmons que paix, sécurité, promotion et protection des droits humains sont indissociables et que dans ce domaine il nous faut privilégier l'action préventive.

Nous appelons :

LES ETATS PRESENTS ET NON PRESENTS AU SOMMET D'ABIDJAN A :

- renforcer et à faciliter les initiatives locales en offrant à la société civile les outils pour devenir plus résiliente (par exemple, appli smartphone) ;
- donner aux organisations de jeunesse un rôle permanent dans les processus de négociation et de construction de la paix ;
- soutenir les initiatives des organisations de jeunesse dans l'éducation à la paix, la réhabilitation post-conflit et les projets en matière d'emploi ;
- organiser des élections périodiques avec limitation de mandat des élus et à assurer une transparence financière, une responsabilité politique et un accès régulier et ouvert à l'information ;
- investir dans le renforcement des capacités, les échanges d'expériences, des organisations de jeunesse ;
- encourager les talents et la créativité, soutenir l'esprit d'initiative et œuvrer au développement des compétences visant l'autonomie et l'insertion des jeunes ;
- mieux informer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'utilisation d'Internet et au traitement de l'information ;
- s'approprier la Résolution 2178 du Conseil de sécurité (2014) appelant les États à « **la coopération internationale et toutes les mesures prises par les États Membres pour prévenir et combattre le terrorisme doivent respecter strictement la Charte des Nations Unies** » ;
- renforcer le rôle et l'espace d'intervention des organisations de jeunesse et de la société civile, en collaboration avec les pouvoirs publics ;
- construire une communication institutionnelle efficace ;
- prévenir et à sensibiliser contre l'extrémisme violent dans le cadre d'une régionalisation avancée ;
- prendre des mesures appropriées pour que leur territoire ne soit pas utilisé à des fins d'activités terroristes ;
- investir dans le renforcement des capacités des jeunes, des structures de la jeunesse et à soutenir les initiatives des Jeunes Champions notamment le sommet annuel de Novembre, afin de promouvoir la participation et la coopération entre les jeunes contribuant ainsi aux progrès de nos continents.

AUX AUTORITES DE POLICES ET FORCES DE DEFENSE ET SECURITE A :

- mener une approche holistique dans la gestion des questions sécuritaires avec la participation et l'implication inclusive de toutes les parties. A sensibiliser et impliquer les populations par exemple dans la prévention des crises et conflits ;

- adapter des politiques de communication des FDS avec les populations civiles et le rétablissement de la confiance. Concertation et échange de renseignements ;
- à lutter contre l'implantation des zones grises dans les Etats ;
- conduire des opérations multilatérales conjointes et des exercices de simulation entre les états de la sous-région ;
- partager effectivement des renseignements entre les états à travers les plateformes sécurisées et les bases de données ;
- contrôler et à suivre des produits à multiples usages et autres précurseurs chimiques entrant dans la fabrication des EEI ;
- renforcer la surveillance et protection des industries extractives minières ;
- mettre en place de brigades pour la détection des drogues et substances explosives au niveau de la police, de la gendarmerie et des douanes ;
- renforcer des capacités des FDS ;
- renforcer du système éducatif pour tous ;
- échanger des renseignements sur les personnes et structures identifiées comme étant des terroristes, des organisations de crime organisé et de crime organisé transnational ;
- renforcer la sécurité au niveau des frontières ;

LES PARLEMENTAIRES AFRICAINS A :

- offrir des cadres juridiques en matière de risques et de responsabilité

L'UNION EUROPEENNE ET L'UNION AFRICAINE A :

- renforcer les mécanismes existants de prévention et de lutte contre la corruption et à améliorer la transparence des institutions financières et politiques ;
- garantir la participation des jeunes à l'éducation aux droits de l'Homme, à la démocratie et à la responsabilité dans l'esprit d'une solidarité et d'une coopération internationale ;
- donner aux organisations de jeunesse un rôle permanent dans les processus de négociation et de construction de la paix ;
- soutenir les initiatives des organisations de jeunesse dans l'éducation à la paix, la réhabilitation post-conflit et les projets en matière d'emploi ;
- soutenir l'établissement d'un service civique de promotion de la paix dans les pays post-conflits ;
- investir dans le renforcement des capacités des jeunes, des structures de la jeunesse et à soutenir les initiatives des Jeunes Champions notamment le sommet annuel de Novembre afin de promouvoir la participation et la coopération entre les jeunes contribuant ainsi aux progrès de nos continents ;

LA SOCIETE CIVILE A :

- coopérer avec les gouvernements et les acteurs non-étatiques dans des programmes de sensibilisation, particulièrement envers les jeunes, sur la prolifération illégale des armes ;
- sensibiliser les communautés et à promouvoir la participation des jeunes dans l'espace public ;
- promouvoir la paix, la tolérance, l'inclusion et le bien-être ;

LES AUTORITES JUDICIAIRES A :

- appliquer des sanctions appropriées et proportionnées contre tous les auteurs violents et / ou terroristes ;

LES PARTIS POLITIQUES A :

- engager leurs militants(es) dans les actions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme ;

AUX PSYCHOLOGUE ET AUX SOCIOLOGUES A :

- jouer leur rôle de resocialisation et de veille ;

LES JEUNES CHAMPIONS :

Nous nous sommes prononcés en faveur d'une implication accrue de nos différentes organisations dans la lutte contre ces fléaux. Nous avons estimé que les partenariats dans la lutte contre l'extrémisme violent, le terrorisme et le crime transnational organisé doivent mettre l'accent sur la formation, le renforcement de capacité et l'échange de renseignements.

Nous, nous engageons à renforcer notre plateforme pour mobiliser les acteurs, favoriser le partage de l'information, mutualiser les expériences et promouvoir la Paix, la sécurité et le Développement Durable.

Les Jeunes Champions ont accueilli favorablement la proposition de rendre tournant le sommet. Le Bénin a été désigné pour l'organisation du prochain Sommet. Nous demeurons résolu à rendre compte des promesses que nous avons faites, de manière ouverte et transparente.

Enfin, nous confirmons que le suivi du Sommet des Jeunes Champions est



essentiel et demandons instamment aux organisateurs de faciliter les étapes suivantes, y compris la promotion de la Déclaration d'Abidjan 2018, de publier et de diffuser largement les actes du Sommet International, et d'assurer la poursuite des discussions de même que l'examen des mesures concrètes prises au cours

des échanges pour la promotion de la Paix, la Sécurité et le Développement Durable.

Nous appelons, les Etats Africains à Mettre en place :

1- Le fonds d'impact social, culturel, économique et environnemental qui sera dédié aux Organisations de la Société Civile qui impactent véritablement le continent à travers des actions concrètes dans leurs pays ou à travers le continent. Ce fonds sera financé par les Etats africains et remis à l'union africaine à cet effet.

2- Un fonds spécial pour la femme, la jeune fille et l'enfant dédié aux organisations de femme, les femmes, les jeunes filles disposant de peu de ressources. Ce fonds sera financé par les Etats africains également et remis à l'union africaine à cet effet.

En 2019, nous présenterons un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette déclaration commune sur la Paix, la Sécurité et le Développement Durable.